

Autorisation visant les retenues de la cotisation à la source

J'autorise l'Université de Montréal et Fiducie Desjardins à retenir sur ma rente ma cotisation à l'APRUM et à la lui remettre. Il est entendu que je peux annuler cette autorisation en avisant l'APRUM de ma décision par écrit ou par courriel au moins un mois avant le 1^{er} janvier ou le 1^{er} juin.

Numéro matricule à l'UdeM : _____

Nom en lettres moulées tel qu'il figurera sur votre confirmation de dépôt de Fiducie Desjardins :

Signature : _____

Date : _____

Ces informations sont nécessaires pour que soient retenues sur votre rente vos cotisations à l'APRUM. Elles ne seront communiquées qu'au régime de retraite de l'Université de Montréal et à la Fiducie Desjardins.

SVP faire parvenir le formulaire et l'autorisation à :

APRUM

Université de Montréal
C.P. 6128, succ. centre-ville,
Montréal, (Qc), H3C 3J7